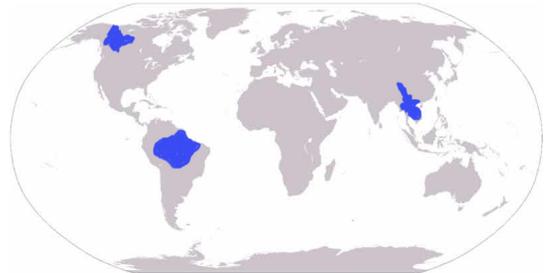


## Travailler dans « le bon sens »

### Dix-huitième session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones

Déclaration de Kevin Ahkimnachie, membre de la Première Nation Dene 'Tha et directeur de la section « moyens de subsistance » de l'association Treaty 8 en Alberta.

Je suis membre de la Première Nation Dene 'Tha. Mon territoire se situe dans le nord-ouest de ce qu'on appelle aujourd'hui « Alberta ». Mon peuple a été témoin des nombreux changements survenus sur nos terres au cours des 150 dernières années et s'inquiète des effets de la déforestation et du développement énergétique sur nos relations, sur le caribou et sur notre culture, notre langue et notre lien avec la terre.



Au cours des quatre dernières années, nous avons œuvré à l'élaboration d'une cartographie fondée sur notre propre toponymie, qui évoque l'histoire de nos terres, et à la protection du caribou qui les partage avec nous, par le biais d'un projet collaboratif international, piloté par les communautés, dénommé *Tracking Change* (« Suivi du changement »). Aujourd'hui, je suggère à l'Instance permanente de considérer ce projet comme un modèle de « bonne pratique » ou un exemple de travail bien fait, à prendre en compte dans ses recommandations.

*Tracking Change* est une initiative financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, appelée à s'étendre sur six ans (2016-2021). Dirigée par un Comité de pilotage des savoirs traditionnels (composé d'anciens, de chefs et autres leaders), elle comprend actuellement un réseau de plus de 60 communautés autochtones, Caboclos et d'origine lao/thaï, ainsi que d'organisations partenaires du bassin fluvial du Mackenzie (nord-ouest du Canada), de celui du Tapajos (Basse Amazonie au Brésil) et du bassin inférieur du Mékong (en Thaïlande). Le projet vise à renforcer la capacité des peuples autochtones et des communautés locales de pêcheurs à documenter et partager leurs connaissances relatives aux changements survenus dans la viabilité des écosystèmes d'eau douce ainsi qu'aux effets de ces changements sur les moyens de subsistance locaux liés à la pêche. Des projets fondés sur les communautés ont apporté un nouvel éclairage sur ces bassins fluviaux, ainsi que des innovations méthodologiques pour documenter et partager les connaissances locales et traditionnelles.

Nous proposons les contributions suivantes à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII). D'après nous, il s'agit d'un exemple de travail réalisé dans le bon sens et d'un modèle à prendre en compte par l'UNPFII dans l'exécution de son mandat.

#### Principes de l'UNPFII relatifs à la collecte de données et aux indicateurs

<https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/mandated-areas1/data-and-indicators.html>

# trackingchange...

Nous présentons le projet *Tracking Change* comme un exemple réussi de la façon dont les peuples autochtones peuvent diriger des activités de recherche et de surveillance écologiques ou y participer en tant que partenaires sur un pied d'égalité. Au cours des quatre dernières années, les communautés ont conceptualisé les objectifs des recherches, défini des indicateurs pertinents sur le plan culturel, mené des recherches, analysé leurs propres données et établi des rapports à ce sujet. Bien que ces activités se soient déroulées à l'échelle locale, les communautés ont également collaboré entre elles afin de dresser des constats à plus grande échelle (c'est-à-dire au niveau des bassins fluviaux voire à l'échelle mondiale).

## **Mandat de l'UNPFII dans le domaine de l'environnement**

<https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/mandated-areas1/environment.html>

Nous présentons le projet *Tracking Change* comme un exemple réussi de la façon dont les systèmes de connaissances autochtones peuvent contribuer à mieux saisir l'incidence complexe et considérable des changements climatiques sur les peuples autochtones et leurs terres ancestrales. Preuve en sont les projets communautaires réalisés dans le bassin fluvial du Mackenzie, qui ont donné lieu aux constats suivants :

- perte d'accès à des zones de pêche traditionnelles (en raison de la baisse du niveau de l'eau, du dégel du permafrost et de l'augmentation de la fragilité de la glace) ;
- variations en termes d'abondance et de répartition d'espèces de poissons prisées (par exemple, observation de la présence de nouvelles espèces, modifications des mouvements migratoires) ;
- modifications des conditions écologiques des lacs et des cours d'eau.

Dans les bassins du Mackenzie, de l'Amazone et du Mékong, des centrales hydroélectriques ont été mises en place (et d'autres sont en cours de planification et de construction) sans le consentement des peuples autochtones ni des communautés de pêcheurs dont les moyens de subsistance dépendent de la viabilité des écosystèmes d'eau douce. Il en est de même en ce qui concerne les activités minières. Nous présentons le projet *Tracking Change* comme un modèle de bonne pratique qui montre comment les activités de recherche et de suivi s'appuyant sur les connaissances autochtones peuvent apporter un nouvel éclairage sur l'incidence des projets d'exploitation des ressources à grande échelle sur les moyens de subsistance autochtones. Concrètement, il s'agit d'examiner :

- les répercussions des réinstallations et déplacements forcés (dus par exemple aux projets hydroélectriques) ;
- les coûts sociaux, économiques, culturels et spirituels de la perturbation et de la dégradation des terres et des ressources (par exemple, la perte d'espèces de poissons, la dégradation des sources d'eau potable) ;
- les effets, sur la santé humaine et la nutrition des personnes, de la perte d'accès, de disponibilité et de qualité des aliments traditionnels.

Le réseau et les partenaires qui le soutiennent (comme le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, au Canada) illustrent par ailleurs la manière dont les peuples autochtones (y compris les jeunes) peuvent se faire entendre à différents niveaux des processus décisionnels, y compris au niveau régional et mondial. Par ailleurs, les connaissances traditionnelles consignées et démontrées ont également été utilisées pour mettre en œuvre un accord transjuridictionnel sur l'eau entre les provinces et territoires du Canada.

## **Mandat de l'UNPFII dans le domaine de l'enfance et la jeunesse**

<https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/mandated-areas1/children-and-youth.html>

# trackingchange...

Dans les bassins du Mackenzie, de l'Amazonie et du Mékong, mais aussi ailleurs, les réseaux de jeunes peuvent contribuer à la génération de nouvelles connaissances et à renforcer leurs capacités à soutenir leurs communautés et à protéger l'environnement, à l'échelle locale et mondiale. Nous présentons le projet *Tracking Change* comme un exemple réussi de la manière d'impliquer les jeunes dans l'apprentissage et le leadership. Par exemple, les Foires aux connaissances des jeunes (Youth Knowledge Fairs) ont incité des jeunes à mener des recherches et à entreprendre des activités au sein des communautés locales du bassin fluvial du Mackenzie. Un groupe de jeunes autochtones (âgés d'environ 15 à 16 ans) du réseau s'est rendu à la 24<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP 24) pour se faire entendre. Dans tous les projets menés au Canada, des jeunes ont participé (en qualité de détenteurs des connaissances et/ou d'apprentis) aux activités de documentation et de partage du travail lié aux langues autochtones locales et aux pratiques culturelles

**Nous vous invitons à assister à notre événement parallèle qui se tiendra le 30 avril pour en savoir plus sur notre projet, ainsi que pour échanger des idées en vue d'accroître la participation à l'échelle mondiale à des projets comme le *Tracking Change*.**

**Pour plus d'informations sur notre projet, visitez [www.TrackingChange.ca](http://www.TrackingChange.ca)**